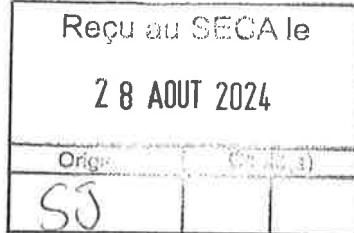


David et Sylvie GABRIEL
Chemin de l'Ondine 12
1728 Rossens



Service des constructions
et de l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17

1701 FRIBOURG

Rossens, le 21 aout 2024

**Modification du plan directeur cantonal et du plan sectoriel d'exploitation des matériaux -
Prise de position**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'habitants et propriétaires de la commune de Gibloux, nous vous informons du fait que nous rejoignons pleinement les arguments exposés par le collectif Assquavie et nous nous opposons totalement au projet de plan sectoriel d'exploitation des matériaux 2024 (PSEM 2024) ainsi qu'aux modifications du Plan directeur mis en consultation.

En plus des arguments que le collectif Assquavie vous ont déjà mentionnés, nous tenons à ajouter qu'il nous paraît déraisonnable de sacrifier des terres agricoles de bonne qualité pour des gravières. Certes, nous avons besoin de gravières, mais le maintien de surfaces agricoles suffisantes dans notre commune est également essentiel. De nombreuses surfaces agricoles ont déjà été utilisées dans la commune au profit de zones commerciales ou de nouveaux logements.

Notre famille exploite également un rucher qui serait sacrifié si le PSEM proposé en l'état devait se réaliser, car il serait remplacé par une gravière. Même si les ruches étaient déplacées, les abeilles n'auraient plus suffisamment d'endroits pour aller butiner. A-t-on tenu compte des besoins des agriculteurs et des apiculteurs de la commune dans le PSEM ?

Les forêts qui seraient sacrifiées pour la gravière jouent un rôle important. Le collectif Assquavie a déjà mentionné tous les impacts pour la population (barrière de bruit, lieu de détente sacrifié, etc.), mais il parle moins des impacts sur le gibier. A-t-on tenu compte des mesures qui ont dû être mises en place pour permettre au gibier de passer d'un côté à l'autre de l'autoroute ?

Je suis propriétaire d'une villa à Magnedens qui pourrait se retrouver face à une gravière pour des décennies à la place des actuels champs et forêts. La commune subit les nuisances des gravières depuis des décennies déjà, si l'on tient compte de l'exploitation des anciennes

gravières à Posat et Grenilles avec le trafic continu des camions. Aujourd’hui, ce sont les bruits et poussières de l’actuel gravière qui arrivent jusqu’à Magnedens. Et demain, qu’en sera-t-il avec l’agrandissement de la gravière ? Qui voudra encore habiter dans ce village ?

Pour tous ces motifs, et compte tenu des graves violations qu’il comporte, nous vous demandons d’annuler et de revoir complètement le projet de PSEM 2024 et la modification du Plan directeur afin de prendre, comme il se doit, en considération le respect de nos droits, de garantir la qualité de l’air, de garantir notre protection contre le bruit, et de garantir la qualité des eaux de notre commune ainsi que de toutes les autres communes approvisionnées en eaux par les captages de Gibloux.

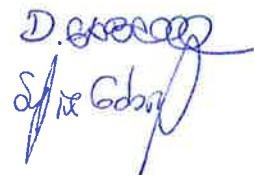
Pour le surplus, nous adhérons à la prise de position du collectif pour un PSEM véritablement durable. Notre commune a suffisamment contribué à l’apport en sable et gravier pour le canton. Cela suffit, laissez-nous vivre en paix !

Nous vous remercions de bien vouloir accuser réception de notre prise de position.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l’assurance de notre considération distinguée.

David Gabriel

Sylvie Gabriel

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The top signature is "David Gabriel" and the bottom signature is "Sylvie Gabriel". The signatures are cursive and written in a single fluid motion.